

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2024 MIX SOLO / SIDE-CAR / QUAD

25 SEP. 2024



MOTO-CLUB: LA VOULTE

E-MAIL: MCLAVOULTE@GMAIL.COM

TÉLÉPHONE: 0756137767

ORGANISATEUR TECHNIQUE: PASCAL TERRAS - PRESIDENT

N° D'ÉPREUVE FFM: 828

DATE: 10/11/2024

LIEU: LES GONNETTES RD86 - LA VOULTE

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométrateurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	DUVERT PHILIPPE	Licence : 214674
Président du Jury ou Arbitre*	CAILLAT JEAN PASCAL	Licence : 031733
Membre du Jury	DOULCIER LILIANE	Licence : 248168
Membre du Jury	REY JEAN PAUL	Licence : 109983
Commissaire technique responsable	ARRAZON LUDOVIC	Licence : 038083
Responsable du chronométrage	PERRET BENEDICTE	Licence : 263476

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉE	TARIF ET DESCRIPTION
65	7	11	CLASSE 1 : 65CC	45 euros
85	9	15	CLASSE 1 : 85CC	45 euros
MOTO ANCIENNE	18		125CC à 500CC 1968 à 1983	55 euros
OPEN	13		CLASSE 2 / 3 / 4	55 euros

MCLAVOULTE
chez Mr Pascal TERRAS
245 Allée de la Minlerie - 07210 BAIX
mclavoulte@gmail.com

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON OUI (78 € pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 95 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **JEAN BAPTISTE BOURGEOIS**
 Nombre de secouristes **12**
 Hôpital le plus proche **VALENCE**

Nombre d'ambulance(s) **2**
 Temps de trajet (en min) **20MIN**

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :
 Nom du site **TERRAIN MOTOCROSS LA VOULTE**
 Adresse **LES GONNETTES RD86 - 07800 LA VOULTE**

Caractéristiques :
 Longueur du circuit **1600M**
 Largeur minimum de la piste **6M**
 Largeur de la grille **40M**
 Longueur de la ligne droite de départ **80M**
 Nombre d'OCP* **15**
 *Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :
 Pendant les essais : **45**
 En manche : **45**

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :
 Pendant les essais : ...
 En manche : ...

- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB
 DATE: 25/09/2024

VISA DE LA LIGUE
 DATE: 01 OCT. 2024

VISA DE LA FFM
 DATE:
 NUMÉRO:

MC LA VOULTE
 chez Mr Pascal TERRAS
 245 Allée de la Minierie - 07210 BAIX
 mclavoulte@gmail.com

LIGUE MOTOCYCLISTE
 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
 Z.A. 18 Chemin de Hils Neuve
 26600 LA ROCHE DE GLUN
 Tél. 04 75 55 22 50

MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: LA VOULTE

DATE: 10/11/2024

LIEU: LES GONNETTES - RD86 - LA VOULTE



HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
SAMEDI				
16H00	19H30	Contrôles administratifs	TOUTES CATEGORIES	
16H00	19H30	Contrôles techniques	TOUTES CATEGORIES	
DIMANCHE				
7H00	7H55	Contrôles administratifs	TOUTES CATEGORIES	
7H00	7H55	Contrôles techniques	TOUTES CATEGORIES	
8H00	8H20	Essais Libres + Chronos	OPEN A	5+15Min
8H22	8H42	Essais Libres + Chronos	OPEN B	5+15Min
8H45	9H05	Essais Libres + Chronos	MOTO ANCIENNE	5+15Min
9H07	9H27	Essais Libres + Chronos	85	5+15Min
9H30	9H50	Essais Libres + Chronos	65	5+15min
9H50	10H15	Pause		
10H15	10H35	Manche 1	OPEN A	15min + 1T
10H37	10H57	Manche 1	OPEN B	15min + 1T
11H00	11H20	Manche 1	MOTO ANCIENNE	15min + 1T
11H22	11H42	Manche 1	85	15min
11H45	12H05	Manche 1	65	15min
12H05	13H30	Pause		
13H30	13H50	Manche 2	OPEN A	15min + 1T
13H52	14H12	Manche 2	OPEN B	15min + 1T
14H15	14H35	Manche 2	MOTO ANCIENNE	15min + 1T
14H37	14H57	Manche 2	85	15min
15H00	15H20	Manche 2	65	15min

MC LA VOULTE

chez Mr. Pascal TERRAS

245 Allée de la Motocyclerie - 07210 BAIX

mclavoulte@gmail.com

